

Cc du 15 avril 2022

Lieu : salle d'activité

Présents : Marie Noelle, Solange, Françoise, Pascaline, Laura, Valérie, Fredo, Denis, Hugues.

Excusé(e)s ou absent(e)s: Brigitte, Cyrille, Fred, Mélanie, Corinne, Caro

Le CA commence par un tour météo et la désignation du modérateur et du facilitateur

| Points abordés | Discussion | Conclusion/décision |
|--|--|---|
| Proposition initiale portée par Pascaline et Valérie | <p>Ce scénario priorise les projets de territoire autour de la thématique de l'alimentation et de l'éco-consommation. La salle est utilisée pour des projets ponctuels ou au long court comme Tous à table. Chaque projet tend si possible à un équilibre financier: prise en charge des achats et du coût des intervenants.</p> <p>Le salaire de l'animatrice est portée par Biobauges. Cf CA du 24 janvier 21</p> <p>Des recherches de subventions ponctuelles peuvent être faites pour amoindrir les couts structurels (participation au loyer, charges fixes) ou par la mise en place de partenariat au long court comme avec Grand Chambéry ou le PNR.</p> <p>L'énergie des bénévoles et salariés est consacrée à l'animation du lieu, à la mise en oeuvre d'actions avec les producteurs et les acteurs du territoire.</p> <p>Ce lieu devient un tiers lieu thématique "alimentation et eco consommation " sur le territoire porté financièrement par Biobauges.</p> | |
| Clarification de la proposition | <p>« objet et fonctionnement de la salle »</p> <p>« prioriser « : on n'exclut pas autre chose »</p> <p>bénévoles :«personnes impliquées dans le fonctionnement de la salle »</p> | |
| | <p><u>objections</u></p> <p>Mettre en déséquilibre le bon fonctionnement du magasin.</p> <p>Je m'inquiète de la non adhésion de tous les salariés du magasin.</p> <p>Je suis inquieté par le coté pérenne de la proposition</p> <p>la gouvernance n'est pas citée dans la proposition</p> | <p><u>qu'est ce qui lève l'objection</u></p> <p>On accepte le risque, on a toujours pris soin des salariés, énormes bénéfiques non financiers</p> <p>les salariés font partie de la gouvernance, ils sont tous bien informés il n'y a pas eu d'objection préalable. Une évaluation permanente est prévue dans le fonctionnement d'activ'.</p> <p>Une évaluation des besoins financiers de la SA, faite chaque année, ne remettra pas en cause le fondement</p> <p>levée par les discussions précédentes</p> |

| | | |
|--|---|---|
| | <p>les consommateurs non bénévoles ne sont pas inclus</p> <p>il manque les usagers</p> <p>pas à l'aise avec la phrase « pour amoindrir.... »</p> <p>Risque d'épuisement des bénévoles</p> <p>crainte sur le « cadrage » de la salariée</p> <p>je ne suis pas à l'aise avec « prise en charge des achats » car ne tient pas compte des frais ponctuels de fonctionnement.</p> <p>l'usage de la salle d'activité par le magasin ne figure pas dans la proposition</p> | <p>modif : » l'énergie des bénévoles d'actif et des salariés est consacrée à l'animation du lieu , à la mise en œuvre d'action avec les usagers, les producteurs et les acteurs du territoire »</p> <p>modif : »pour amoindrir...des recherches de financement ponctuels et la mise de partenariat aux long court...peuvent être faites. »</p> <p>ce n'est pas une objection sur la proposition.. sera un critère à examiner dans le processus régulier d'évaluation.</p> <p>l'évaluation du cadre d'activité de la salariée est prévu et en cours.</p> <p>Ces frais sont prévus et calculés, intégrés dans le loyer de la salle quand elle est louée.</p> <p>Dans la phrase « pour amoindrir.... », on met « charges variables » à la place de « charges fixes.Cf règlement intérieur de la SA</p> <p>on rajoutera dans la charte de la SA ces usages éventuels.</p> |
| | <p>la proposition est validée avec les modifications suivantes :</p> | |

La proposition suivante est validée à la majorité :

« Objet et fonctionnement salle d'activité (gestion par consentement)

Ce scénario priorise les projets de territoire autour de la thématique de l'alimentation et de l'éco consommation. La salle est utilisée pour des projets ponctuels ou au long cours comme Tous à table. Chaque projet tend si possible à un équilibre financier: prise en charge des achats et du coût des intervenants.

Le salaire de l'animatrice est porté par Biobauges. Cf CA du 24 janvier 21.

Pour amoindrir les coûts structurels (participation au loyer, charges variables), des recherches de subventions ponctuelles et de partenariats comme avec Grand Chambéry ou le PNR peuvent être faites.

L'énergie des bénévoles d'ACTIV' et des salarié.e.s est consacrée à l'animation du lieu, à la mise en oeuvre d'actions avec les usagers, les producteurs et les acteurs du territoire.

Une évaluation des besoins financiers de la salle d'activités, faite chaque année, ne remettra pas en cause le fondement du projet.

Ce lieu devient un tiers lieu thématique "alimentation et éco consommation ", vecteur du projet politique de territoire porté financièrement par Biobauges. »